

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Naquet, Alfred. - L'Ecole de médecine.  
Le mouvement des écoles**

*In : Le Rappel, 1870,  
Cote : 90943 t. 16 n° 08*

L'Ecole

de

Médecine

par  
Alfred Noguet

Le

Mouvement des Ecoles

par

Alfred Noguet

(Extrait du Rappel, 10, 16, 19, 21 mars,  
17 avril, 1870).







## L'ÉCOLE DE MÉDECINE

Vers les commencements du siècle, l'École de médecine de Paris brillait du plus vif éclat. De tous les points de l'Europe on venait s'asseoir sur ses bancs. On y vient encore, par habitude et peut-être aussi à cause des attractions que présente Paris. Mais, il faut bien le reconnaître, notre Ecole de médecine n'est plus la première du monde. Ce n'est pas qu'on en ait sensiblement modifié l'organisation; à ce point de vue, elle est aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, mais autrefois elle n'avait pas de concurrence sérieuse en Europe; autrefois surtout elle avait des professeurs du plus grand mérite, des hommes d'un vrai génie. Aujourd'hui nous n'avons à peu près plus que des professeurs d'un talent très ordinaire, et il ne nous reste d'autre moyen de remédier à cet état de choses que de remplacer le génie qui nous manque par une excellente organisation.

Il semble qu'à tous les points de vue notre pays soit en décadence. Après cette immense poussée d'hommes de génie que le souffle révolutionnaire avait fait naître et qui embrassait toutes les sphères de l'intelligence humaine, on dirait que la France ait été lasse et que la production se soit arrêtée.

Tous ceux qui nous restent encore datent de l'époque qui précédait 1830; les dix-huit ans de la monarchie de Juillet et les vingt ans d'empire, que nous avons traversés, ont tué le génie dans son germe; on ne voit plus partout que médiocrité.

L'Ecole de médecine s'est ressentie de cet état de choses. Quand les élèves avaient l'ardeur du travail, le désir d'apprendre, le feu sacré; quand les professeurs travaillaient, découvraient, creusaient la science pour elle-même, professaient pour le plaisir d'enseigner et non pour se créer une clientèle, l'Ecole de médecine florissait. L'organisation en était mauvaise, mais on y suppléait par le travail et par le talent. Aujourd'hui que l'ardeur du travail a disparu, les élèves, la plus grande partie au moins, passent leur vie dans les cafés, dans les bals publics, dans les maisons de jeu et ne se souviennent guère que la Faculté existe, si ce n'est à la veille des examens; et encore alors, comment s'en souviennent-ils? Travaillement-ils sérieusement? Non; ils courrent chez quelque professeur particulier qui, moyennant une maigre rétribution, leur apprend en deux mois thérapeutique, hygiène, médecine légale, toxicologie, que sais je encore? On se bourse de mots qu'on ne comprend pas et que l'on oubliera demain; aussi quelle médiocrité!

J'ai fait passer des examens pendant deux ans à l'Ecole de médecine, et le nombre des candidats qui ont répondu d'une manière vraiment satisfaisante à mes questions, ne dépasse certainement pas quatre.

Et, il faut bien le reconnaître, la Faculté est elle-même en grande partie cause de cette ignorance; les élèves n'y reçoivent de direction d'aucune espèce. Un élève arrive à Paris pour commencer ses études; il se rend au secrétariat et demande ce qu'il doit faire. On lui passe une feuille où sont inscrits trois ou quatre noms de sciences et on lui dit de regarder l'affiche des cours.

La petite feuille porte entre autres choses le mot anatomie. Je suppose que trois fois

par semaine, à certaines heures, M. Sap-  
pey professe l'anatomie. L'élève accourt à  
la première leçon. C'est ordinairement  
une espèce d'entrée en matière qui le sé-  
duit. Mais, dès la seconde leçon, lorsque  
le professeur est en plein dans son sujet,  
le malheureux s'aperçoit qu'il ne com-  
prend pas. La raison en est simple. Le  
cours d'anatomie se fait en plusieurs an-  
nées, et, de plus, il est trop élevé pour  
des commençants ; ce n'est point un cours  
élémentaire. Quant au cours élémentaire  
que l'élève espérait trouver, il manque  
complètement, et ce n'est point là un  
fait isolé, borné à l'anatomie, mais un  
fait général s'étendant à toutes les bran-  
ches des connaissances médicales.

On cherche à apprendre chez soi, dans  
les livres ; mais on ne comprend l'anato-  
mie qu'en voyant de près, que sur le cada-  
vre. On se fait inscrire aux amphithéâtres  
de dissection. Même absence de direction  
pratique. On vous donne un sujet, vous  
avez votre livre, tirez-vous d'affaire si  
vous pouvez.

C'est à peine si, de temps à autre, de  
loin en loin, un professeur vient vous  
donner quelques conseils comme en cou-  
rant.

L'année serait complètement perdue si  
quelque collègue ne vous prévenait chari-  
tablement qu'il est indispensable de recou-  
rir à des professeurs particuliers, et que  
l'enseignement de l'Ecole est insuffisant.

Inutile d'ajouter que les professeurs par-  
ticuliers dont il s'agit ne sont point d'or-  
dinaire, comme les *privat-docents* alle-  
mands, de jeunes docteurs pleins d'avenir  
qui commencent leur carrière dans l'en-  
seignement libre. Ce sont le plus souvent  
les *fruits secs* de l'enseignement officiel.  
Aussi leurs cours sont-ils toujours terre-à-

terre, et se bornent-ils strictement aux matières de l'examen.

D'ailleurs, avec l'esprit qui règne dans notre école, il serait difficile qu'il n'en fût pas ainsi. Si les cours privés, tout en restant élémentaires, avaient un caractère vraiment élevé, s'ils obligaient l'élève à apprendre et à travailler, ils n'auraient point d'auditeurs, et le professeur mourrait de faim.

Que de fois, avant d'avoir été reçu agrégé, j'ai voulu essayer, comme les *privat-docents* allemands, de faire un cours de chimie libre, pour enseigner aux étudiants les notions qu'ils doivent avoir de cette science, sans me préoccuper de la question d'examen. Le professeur titulaire, M. Wurtz, avait même recommandé mon cours comme un cours sérieux. Je n'ai jamais fait mes frais d'affichage, et l'on courrait s'inscrire chez le fabricant d'à côté.

Que si de l'enseignement oral on passe à l'enseignement pratique, les résultats sont plus pitoyables encore. Je ne parlerai pas des manipulations chimiques ni des herborisations, qui sont une perte de temps pure et simple. Ce sont là des sciences accessoires. Je me bornerai à indiquer ce qui se passe dans les hôpitaux.

Le règlement oblige tout étudiant à faire un stage dans un hôpital pour avoir droit à ses inscriptions; mais on se tromperait fort si l'on s'imaginait qu'il y trouve un enseignement quelconque. Suivre un médecin qui prescrit à chaque lit une potion ou des pilules sans dire pourquoi, sans interroger les élèves, souvent même sans prononcer le nom de la maladie; puis appliquer ou panser un vésicatoire, faire une saignée ou bander une plaie, voilà, dans la généralité des cas, toute l'instruction que

l'on y reçoit; — et cela est poussé si loin qu'on peut devenir docteur en médecine sans savoir distinguer une pleurésie d'une fluxion de poitrine.

Il y a bien, il est vrai, des hôpitaux de clinique, où le médecin, en même temps professeur, est obligé, après la visite, de faire un cours sur les cas intéressants de son service; mais ici les élèves sont nombreux: on est cent, deux cents, trois cents et c'est à peine si, pendant le temps relativement très court que dure la visite, quelques-uns peuvent voir le malade dont le professeur va parler. Or, rien n'est plus inutile que d'entendre parler sur un malade qu'on n'a pas vu.

Quant aux spécialités, aux maladies des yeux, aux maladies de la peau, c'est à peine si l'on en entend prononcer le nom: les neuf dixièmes des élèves qui passent leur examen de doctorat ignorent ce que c'est qu'un myope ou qu'un presbyte. Si actuellement quelques élèves laborieux apprennent l'ophthalmologie, c'est en dehors de la Faculté, on pourrait presque dire en dehors de la France, car les professeurs qui enseignent cette branche et au nombre desquels nous citerons plus spécialement M. Meyer, sont allemands.

Ce que nous disons de l'ophthalmologie, nous pouvons le dire aussi de l'anatomie générale normale et pathologique. Si vous voulez vous initier aux mystères de cette science, allez à Berlin.

En dehors de la classe nécessairement fort restreinte des internes des hôpitaux, il est très difficile en France d'apprendre la médecine, et encor tous les internes qui veulent être au niveau de la science, qui sont vraiment désireux de savoir, demandent ils des congés et vont-ils en Allemagne. A l'heure actuelle, au point

de vue de l'enseignement de la médecine, et même de l'enseignement scientifique en général, Berlin tend à remplacer Paris. Comment peut-on remédier à un état de choses aussi déplorable ? Comment rendre l'Université de Paris sinon supérieure — sa suprématie n'est point nécessaire, — du moins égale aux autres Universités d'Europe ? La réponse à cette question fera l'objet de trois prochains articles.

Alfred Naquet.

## L'ÉCOLE DE MÉDECINE (1).

L'Ecole de médecine perd chaque jour le prestige dont elle jouissait autrefois ; Berlin, de plus en plus, semble occuper le premier rang dans l'enseignement médical ; peut-on rendre à l'école de Paris la place qu'elle a perdue ?

Quelques personnes croient atteindre le but en supprimant les écoles de l'Etat pour abandonner à l'initiative privée l'enseignement de la médecine. Frappés des graves inconvénients qui résultent de l'immixtion de nos gouvernements despotiques dans les affaires privées, ils réagissent avec excès ; ils redoutent toujours et partout l'action collective.

Nous ne nous rallions pas à cette opinion.

Les partisans de l'enseignement libre, ou plus exactement — car nous voulons aussi la liberté de l'enseignement — ceux qui veulent abandonner le soin de l'instruction publique à l'initiative individuelle, se divisent en deux catégories distinctes : les uns admettent encore que la société ait le droit de garantir ses mem-

bres, en exigeant des diplômes de tous ceux qui prétendent à exercer la profession médicale; ils consentent à ce que l'Etat nomme des commissions d'examen chargées de délivrer ces diplômes; mais ils veulent que l'enseignement lui-même soit abandonné à l'initiative des citoyens.

Les autres considèrent comme illusoire la soi-disant garantie qui consiste à délivrer des diplômes. Ils veulent que l'exercice de la médecine soit absolument libre; qu'en un mot, pour soigner ses semblables, nul ne soit tenu de justifier qu'il sait. Les diplômes seraient alors un moyen volontairement recherché par les hommes de mérite pour se mettre en valeur, pour faire preuve de capacité. La concurrence ferait le reste. Quant aux diplômes, ils seraient délivrés par des Universités privées, absolument comme autrefois les diplômes d'ingénieur civil étaient délivrés par l'Ecole centrale qui n'appartenait point alors au gouvernement.

Nous accorderions volontiers la liberté absolue de la profession médicale. Les lois actuellement dirigées contre l'exercice illégal de cette profession n'ont aucune espèce d'influence, parce que leur sanction pénale est insuffisante, et elles ont l'inconvénient grave de donner aux charlatans le prestige que donne toujours la persécution. Il nous paraît infiniment probable que les rebouteurs qui exploitent nos provinces feraient beaucoup moins de mal si l'autorité cessait de les relever par ses poursuites. Il est d'ailleurs un fait incontestable: c'est que chacun de nous doit avoir le droit de se soigner et de se faire traiter comme et par qui il lui plaît.

Mais, d'un autre côté, la valeur d'un médecin est presque impossible à juger pour quiconque ne connaît pas la méde-

cine. Ici l'expérience ne prouve rien : guérir ne signifie point que l'on n'a pas été soigné en dépit de toutes les règles de la science ; mourir ne prouve point qu'on n'a pas reçu les soins les plus éclairés. Et d'ailleurs, en supposant qu'à la longue une expérience prolongée pût permettre au public de discerner le bon du mauvais praticien, cette expérience entraînerait des désastres, et ce jugement, pour être fondé, exigerait un nombre considérable de victimes.

Si donc il importe que chacun de nous ait le droit de se faire traiter par un ignorant, il importe plus encore que les hommes éclairés qui ne veulent confier leur santé et celle de leur famille qu'à des médecins vraiment instruits, aient un moyen sûr de reconnaître, de trouver ces derniers.

Tel est l'usage des diplômes.

Mais les diplômes délivrés par l'initiative privée conduisent-ils à ce résultat ? Nous ne le pensons pas.

L'industrie privée est supérieure à l'action collective partout où il s'agit d'obtenir le meilleur produit avec le moins de dépense possible, avec la plus grande économie de travail et de capital.

Mais dès qu'il ne s'agit plus d'économie matérielle, de bénéfices à encaisser ; dès qu'il s'agit, au contraire, uniquement de l'excellence du résultat assez important par lui-même pour que les dépenses qu'il occasionne deviennent tout à fait secondaires ; dès qu'il faut faire des sacrifices pécuniaires, au lieu de gagner de l'argent, l'industrie privée, qui a toujours en vue un bénéfice immédiat, est complètement impuissante.

Si les Facultés ne relevant que d'elles-mêmes délivraient des diplômes, une concurrence s'établirait bien vite entre elles et, comme le nombre des élèves serait toujours en proportion inverse de la rigueur

des examens, cette concurrence aurait pour effet d'abaisser graduellement le niveau des études. Sans doute les Facultés d'une infériorité par trop notoire finiraient par être vaincues dans la lutte parce que leurs diplômes n'assurerait aucune célébrité à leurs possesseurs ; mais les Facultés vraiment supérieures disparaîtraient aussi à cause du petit nombre de ceux qui dans tout pays désirent savoir pour savoir. L'enseignement se maintiendrait ainsi à un niveau relativement très bas.

C'est ce que l'expérience a réalisé aux Etats Unis. Là on compte jusqu'à cinq Universités dans une seule et même ville ; mais aussi on acquiert le titre de docteur sans posséder aucune connaissance sérieuse ou du moins sans y être obligé. Il importe donc que la société se garantisse elle-même contre un mercantilisme impuissant à la protéger, qu'elle délivre elle-même les diplômes ou du moins qu'elle les fasse délivrer par des savants connus et investis de sa confiance.

Cela suffit-il ? La société peut-elle se borner à délivrer des diplômes, à nommer des commissions d'examens, en abandonnant l'enseignement même à l'initiative privée ?

Nous ne le croyons pas non plus.

Les élèves sont peut-être ce que les font les examens ; mais on peut dire aussi bien que les examens sont ce que les font les élèves. Par une loi fatale, le niveau des examens s'abaisse quand le niveau des études s'abaisse, et réciproquement. Un examinateur entouré d'élèves instruits refuse celui d'entre eux qui sait le moins ; un professeur entouré d'élèves ignares reçoit celui dont l'ignorance est la moins évidente. Et cela est inévitable, car le professeur ne possède ni mesures ni poids absolus, et juge toujours par comparaison.

Si l'on abandonnait l'enseignement de la médecine à l'initiative privée, il se passerait

serait tout simplement ce qui se passe aujourd'hui dans l'enseignement particulier, soit secondaire, soit supérieur. Les vrais savants auraient quelques auditeurs d'élite, mais la masse des élèves se presserait autour des simples fabricants d'ex-menus.

L'instruction publique en général et l'enseignement de la médecine en particulier ont une importance trop grande pour que l'Etat puisse s'en désintéresser. Il est indispensable que la société s'en occupe, qu'elle possède ses établissements modèles, qu'elle en fasse un service public.

Ceci importe à un autre point de vue encore. L'idéal poursuivi par la démocratie, c'est que toutes les fonctions soient accessibles à tous; c'est que l'enseignement obligatoire au premier degré soit gratuit à tous les degrés. Or, la gratuité de l'enseignement supérieur n'est point compatible avec l'abandon complet de ce dernier à l'initiative individuelle.

Enfin, il ne suffit pas de donner à tous le moyen d'apprendre, il faut aussi que les élèves soient forcés de s'instruire; qu'ils ne puissent pas comme de nos jours faire des études plus apparentes que réelles; sans que cependant on songe aucunement à les interner ni à diminuer en quoi que ce soit leur liberté. Toute organisation qui ne remplira pas ce double but sera imparfaite et vicieuse.

Est-ce à dire que l'enseignement privé doit être prohibé, que les hommes instruits qui auront appris par eux-mêmes doivent être comme aujourd'hui incapables de recevoir un diplôme? Non, certes. A la condition que la société ait ses écoles, les Facultés privées ne pourraient exercer qu'une concurrence utile, tendant à relever les études plutôt qu'à les abaisser. Elles empêcheraient l'enseignement officiel de déchoir par suite d'un monopole incontesté; elles devraient donc être libres.

Mais comme d'un autre côté il est bien plus difficile de juger de la valeur d'un homme par un examen final que si on le suit pendant toute la durée de ses études, les examens imposés aux élèves de l'enseignement libre devraient être plus larges et plus sévères que ceux imposés aux élèves de l'Etat. Ceux-là n'ayant pas donné les mêmes garanties d'études que ceux-ci, il serait indispensable de remplacer ces garanties par d'autres équivalentes.

Ainsi, tout en autorisant la création des Facultés de médecine privées, il faut surtout tendre à modifier, à améliorer les Facultés de l'Etat.

P. S. — L'article qu'on vient de lire était composé, ainsi que les deux qui suivront, lorsqu'a paru, dans le *Mouvement médical* du 15 mars, un article de M. Pascal, qui, tout en acceptant notre critique, repousse nos conclusions et combat en faveur de la destruction pure et simple des Facultés d'Etat.

Nous n'avons rien retouché à nos articles qui sont, d'ailleurs, une réponse écrite d'avance à l'article prévu de notre excellent ami Pascal.

Du reste, nous recueillerons toutes les objections qui nous seront faites, et, quand nos quatre articles auront tous paru, nous y ferons une réponse générale.

Alfred Naquet.

## L'ÉCOLE DE MÉDECINE<sup>(1)</sup>.

### III

Les réformes à opérer à la Faculté de médecine, portent sur quatre points principaux : 1<sup>o</sup> sur les matières à exiger aux examens, 2<sup>o</sup> sur l'organisation des cours, 3<sup>o</sup> sur le nombre et la forme des examens, 4<sup>o</sup> sur l'organisation des études de clinique dans les hôpitaux.

Relativement aux matières à enseigner et à demander aux examens, il n'y a guère

à ajouter ni à retrancher au programme actuel.

Les connaissances médicales renfermeront toujours comme sciences accessoires la physique, la chimie, l'histoire naturelle; comme sciences principales : l'anatomie, la physiologie, la pathologie interne et externe, la médecine opératoire, la thérapeutique, l'hygiène, la médecine légale, la toxicologie; comme spécialités : les accouchements, les maladies de la peau, l'ophthalmologie, etc.

C'est surtout dans l'ordre à suivre relativement aux sciences accessoires, dans le rapport de ces sciences avec les sciences principales et dans une importance plus grande accordée aux spécialités que consisteraient les réformes nécessaires dans l'ordre du programme.

De nos jours, on exige des élèves qui commencent leurs études, le titre de bachelier ès-sciences restreint, titre qui suppose de certaines connaissances en chimie, physique et histoire naturelle, mais une ignorance presque absolue des mathématiques. Une fois à la Faculté, l'élève doit encore, pendant un an, étudier la physique, la chimie et l'histoire naturelle à un point de vue soi-disant médical. A la fin de l'année, on exige de lui un examen sur ces matières, examen peu sévère, d'ailleurs, comme tous les examens annuels dont nous allons parler, et qui ne sont que des préludes aux examens définitifs.

Si l'élève est reçu, il entre en seconde année à la fin des vacances, sinon il a le droit de se présenter encore une fois avant le commencement de la seconde année, trois mois environ après son premier échec, et s'il est encore refusé il est obligé de redoubler son année. Ceci s'applique également aux autres examens de *fin d'année*. En seconde année, l'élève n'a plus à s'occuper de sciences accessoires, il doit étudier l'anatomie, la physiologie, la petite chirurgie, et fréquenter les amphithéâtres de

dissection ; la fin de la deuxième année est marquée par un examen sur ces diverses matières.

La troisième année est consacrée à la pathologie interne et externe et à la clinique ; elle se termine encore par un examen final.

La quatrième année est consacrée aux spécialités qui ne sont guère représentées chez nous que par les accouchements ; en outre, c'est pendant cette année-là que l'on étudie les matières d'un ordre plus général, telles que : thérapeutique, hygiène, etc. A la fin de cette quatrième année, on ne passe pas d'examen annuel et l'on se trouve avoir pris seize inscriptions à raison de quatre par an.

Dès ce moment, on peut subir les examens de doctorat.

Ceux-ci sont au nombre de cinq : le premier, répétition du deuxième de fin d'année, porte sur l'anatomie et la physiologie ; le second, répétition du troisième de fin d'année, porte sur la pathologie interne et externe et sur la médecine opératoire ; le troisième revient en arrière et comprend les sciences accessoires ; le quatrième embrasse la thérapeutique, la pharmacologie, la médecine légale, la toxicologie et l'hygiène ; le cinquième comprend la clinique et les accouchements.

Quand l'élève a été refusé à l'un des examens, il doit se représenter trois mois plus tard, à moins d'une décision spéciale de la Faculté — décisions fort rares, du reste, — qui le renvoie à six mois ou à un an.

Si l'élève est reçu à son cinquième, il ne lui reste plus à passer que sa thèse, qui lui donne le titre de docteur.

On voit, d'après cette disposition des études, qu'après être resté cinq ans sans s'occuper de sciences accessoires, les étudiants doivent de nouveau répondre sur

ces sciences pour pouvoir prendre le titre de docteur. Or, il arrive ceci, lors du *premier de fin d'année*, le jury est indulgent, parce que ces examens-là sont considérés comme ayant une importance secondaire; mais, lors du *troisième de doctorat*, l'indulgence est plus grande encore: on comprend que les élèves pressés d'en finir et qui n'ont fait ni physique ni chimie depuis si long-temps, ne puissent répondre sur les menus détails de ces sciences qui ne paraissent avoir d'ailleurs qu'une importance médiocre pour eux. Ce qui résulte de là, c'est qu'en général les docteurs en médecine ne connaissent pas le premier mot des sciences accessoires.

La cause de ce mal tient surtout à l'idée fausse que l'on se fait de l'utilité des sciences accessoires en médecine; on croit, par exemple, que la chimie n'a d'autre importance pour le médecin que de lui faire connaître les drogues qu'il devra employer dans sa pratique. Dès lors, on tient d'autant plus à ce qu'il sache la chimie qu'il est plus près de recevoir son diplôme; mais comme ce qu'on exige là est complètement impossible, on arrive seulement à ceci: que les élèves n'apprennent jamais la chimie.

Or, l'utilité des sciences accessoires est tout autre qu'on ne le croit; il importe d'abord que l'élève connaisse les grands linéaments de ces sciences avant de commencer ses études médicales proprement dites, pour qu'il puisse bien comprendre les matières qu'on lui enseignera plus tard, et il importe aussi qu'il se soit habitué aux méthodes d'observations rigoureuses que l'on ne peut apprendre qu'en faisant des sciences exactes et qui seules peuvent faire de lui un médecin sérieux.

Peu importe d'ailleurs qu'il oublie un jour les détails qu'il aura appris, il se souviendra de ceux qui ont un rapport direct

avec les besoins de sa profession, il sera capable de consulter les livres avec fruit quand il aura besoin de connaître un fait oublié, et enfin et surtout son esprit se sera formé sous l'action de méthodes rigoureuses, il sera devenu observateur et expérimentateur, qualités en dehors desquelles il ne saurait y avoir ni homme de science, ni médecin de valeur.

Il suffirait pour répondre à ce besoin d'assigner aux sciences accessoires dans la durée du cours de médecine, la place que nous allons indiquer.

Pour être admis à l'Ecole de médecine, on devrait justifier d'un examen constatant que l'on connaît à fond les mathématiques élémentaires et les mathématiques spéciales. Les deux premières années du cours de médecine seraient consacrées aux sciences accessoires étudiées théoriquement et pratiquement. Pendant le premier hiver, les élèves suivraient un cours et des manipulations de physique; pendant le second hiver, ils acquerraient de la même manière des connaissances chimiques et minéralogiques. Les deux étés seraient employés à l'étude de l'histoire naturelle comprenant la géologie, la botanique et la zoologie.

Ces deux années écoulées, après que l'élève aurait montré par des examens suffisants qu'il a acquis les notions exigées de lui, il entrerait dans l'étude des sciences médicales proprement dites et n'aurait plus à revenir jamais sur les sciences accessoires. En un mot, on modifierait le baccalauréat restreint, on consacreraient deux années au lieu d'une à la chimie, à la physique et à l'histoire naturelle; on remplacerait le premier examen de fin d'année actuel par plusieurs examens rigoureux, et l'on abolirait le troisième de doctorat.

Cette réforme, que la plupart des esprits sérieux jugent nécessaire à l'Ecole de médecine, aurait pour conséquence immédiate de donner à nos médecins un point d'appui intellectuel.

des aptitudes plus nombreuses et plus variées.

Alfred Naquet.

## L'ÉCOLE DE MÉDECINE (1).

### IV

Exiger des élèves qui commencent leur médecine des connaissances mathématiques plus profondes; à la Faculté, les obliger pendant deux années à une étude vraiment sérieuse de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle; supprimer enfin le troisième examen de docto-  
rat, telles sont les réformes indispensables au point de vue de l'enseignement des sciences accessoires.

Relativement aux cours, les modifications à introduire sont excessivement simples: il faut que la Faculté de médecine conserve son rôle de haut corps enseignant, qu'on y fasse comme aujourd'hui des cours transcendants, qu'on y traite toutes les matières à un point de vue élevé, qu'on y enseigne les méthodes qui conduisent aux grandes découvertes. C'est ce que doivent faire les professeurs titulaires. Mais il faut aussi que sur chaque matière il y ait des cours élémentaires destinés à ceux qui ne savent point encore et qui désirent apprendre. Il faut que tout élève ayant suivi les cours et sachant les matières qui y ont été professées, soit apte à passer les examens, ce qui n'a pas lieu aujourd'hui. Ce devrait être là le rôle des agrégés. Sur chaque branche de l'enseignement il faudrait deux cours: l'un élémentaire à l'usage des commençants, fait par l'agrégé; l'autre, véritable école de perfectionnement, fait par le professeur titulaire.

Mais ce qu'il faudrait surtout, c'est que les dissections et les manipulations puissent être d'une utilité réelle, sans obligation

pour l'élève de recourir à un professeur particulier.

Pour les amphithéâtres de dissection, rien de plus simple, il n'y a qu'à multiplier le nombre des prosecuteurs de manière à ce qu'il y en ait un au moins pour chaque groupe de cinq ou six élèves. Cela d'ailleurs ne coûterait absolument rien à la Faculté. Le titre de prosecuteur se gagne au concours; il jette un certain vernis sur l'homme qui le possède, c'est une bonne note pour les concours futurs; même gratuit, il sera toujours très recherché.

Pour les manipulations de chimie et de physique, le principal est d'avoir de grands laboratoires et de bons directeurs qui s'occupent des élèves, qui les fassent travailler avec méthode, qui les intéressent même en leur laissant faire quelques travaux originaux. Pour réaliser ce plan, il suffirait de quelques millions économisés tous les ans sur le budget de l'armée et rejetés sur le budget de l'instruction publique.

Mais ces diverses réformes ne peuvent produire de résultats qu'à la condition que les élèves travaillent; et, si c'est déjà les stimuler puissamment au travail, que de leur fournir les moyens de travailler, ce n'est point encore assez, c'est surtout par l'organisation des examens qu'on arrivera au but désiré.

Le nombre des examens devrait être considérablement multiplié, et cela par deux motifs:

Lorsqu'on accumule, pour un seul examen final, toutes les matières professées dans le courant de l'année, ces matières étant nombreuses, l'élève se confie

un peu au hasard ; il en apprend quelques-unes et compte sur sa bonne chance. Si au contraire les examens étaient tellement multipliés qu'on fût obligé de répondre absolument à toutes les questions, il ne serait plus possible de compter sur la fortune, et l'élève étudierait tout ou renoncerait à la carrière médicale. Il est incontestable que l'on ne peut réaliser cet idéal, mais on peut s'en rapprocher beaucoup en augmentant la fréquence des examens, en en diminuant l'intervalle.

En outre, l'homme de nos jours ne travaille guère par plaisir, et en attendant que le grand rêve de Fourier, le travail attrayant, se réalise, il ne fait le plus souvent que ce qu'il est obligé à faire. Les étudiants sont soumis à cette loi comme tous les autres mortels, et c'est seulement à la veille des examens que, poussés par la nécessité, ils se décident à prendre des leçons et à ouvrir leurs livres. Multipliez les examens et vous augmenterez du même coup pour eux la nécessité du travail.

Suivant nous, il faudrait des examens mensuels et des examens annuels en dehors des examens finaux ou de doctorat. A chaque examen on obtiendrait un certain nombre de points variant entre zéro et vingt par exemple. La moyenne des points obtenus à tous les examens de fin de mois, influerait sur l'examen de fin d'année. Ainsi, pour prendre des nombres que nous n'entendons pas donner comme définitifs, mais simplement comme un moyen de fixer les idées, tout élève qui arriverait à la fin de l'année avec une moyenne de points inférieure à six ne pourrait se présenter à l'examen annuel et devrait recommencer l'année; tous ceux dont la moyenne supérieure à cinq serait inférieure à dix, pourraient se présenter, mais ne seraient reçus qu'à la condition d'obte-

nir un point égal ou supérieur à quinze. Tous ceux dont la moyenne serait égale à dix pourraient être reçus avec un point compris entre dix et quinze; et tous ceux enfin dont la moyenne serait supérieure à dix seraient admis à passer en seconde année, pourvu qu'ils n'obtiennent pas un point inférieur à six, lors de l'examen annuel. Ce dernier fait, du reste, se présenterait peu, parce que les élèves qui atteindraient cette moyenne auraient travaillé, et réussiraient aussi bien aux examens de fin d'année, qu'aux examens mensuels.

Les notes obtenues aux examens de fin d'année exerceraient à leur tour une influence déterminée sur les examens de doctorat.

Cette méthode, en partie calquée sur ce qui se fait de nos jours à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole Centrale, remédierait à cet inconvénient grave, reconnu par tous, qui consiste dans l'impossibilité presque absolue de se faire une idée de la valeur d'un homme dans un examen de quelques instants. Elle y remédierait d'un côté, parce qu'il est plus facile de juger un homme en l'examinant douze fois qu'en l'examinant une seule. Elle y remédierait d'autre part et surtout en donnant des garanties de travail.

Il y a en outre une réforme dont l'importance est capitale. Les professeurs examinants ne doivent point être les mêmes que les professeurs enseignants. Sans cette condition l'amour-propre du professeur est mis en jeu, on veut entendre de la bouche des élèves, les idées que l'on a professées, et souvent l'on est porté par cette sorte de vanité inconsciente à refuser tel candidat qui sait, ou, plus souvent encore, à recevoir tel autre qui ne sait pas.

Mais, dira-t-on, une organisation pareille exigerait un nombre incommen-

rable d'agréés et d'examineurs, d'où des dépenses énormes. C'est là une objection qui nous touche médiocrement. L'instruction publique, l'instruction médicale en particulier, présente un intérêt social assez grand pour qu'on ne regarde pas à quelques millions de plus ou de moins. Les peuples qui payent aujourd'hui de si bon gré les milliards destinées aux chassepots, aux canons rayés ou aux frégates blindées, ne reculeront pas, je pense, dans l'avenir, lorsqu'il s'agira de dépenser pour accroître la vie humaine une faible partie des sommes qu'ils emploient aujourd'hui à s'entre-déchirer.

Il nous reste à parler de l'organisation des hôpitaux. Ici la réforme se bornerait à faire de chaque service une chaire de clinique. A peine de perdre sa place, tout médecin d'hôpital devrait faire un cours au lit du malade, interroger les élèves; les exercer à la percussion, à l'auscultation; leur demander de prescrire les médicaments ou le régime à suivre tout comme si le malade leur était véritablement abandonné. La place de médecin d'hôpital à Paris vaut une position, une clientèle, et, quelque peu payée qu'elle soit, quelque charge que l'on impose à ceux qui en sont investis, elle restera toujours recherchée. Il n'y aurait donc de ce côté aucun accroissement sérieux de dépenses.

Mais pour qu'un professeur puisse interroger chacun de ses élèves, il est indispensable que le nombre de ces derniers soit restreint, qu'il ne dépasse pas dix. Pour obtenir ce résultat, pour que tous les étudiants n'aillent pas encombrer les salles de quelques médecins en vogue, au risque de fatiguer les malades et de ne rien voir et rien apprendre, il faut que le choix du

service cesse d'être facultatif. Les étudiants ne commençant à fréquenter les hôpitaux qu'à partir de la troisième année, on les sérierait d'après les notes obtenues dans les examens des années précédentes: chacun alors choisirait son service : le premier parmi tous les services existant, le dernier parmi ceux qui resteraient; le nombre des étudiants inscrits pour le même service ne pouvant jamais dépasser dix. Si un conflit sur le choix s'élevait entre des élèves ayant des notes égales, le sort en déciderait. On pourrait du reste remanier les services tous les six mois afin d'établir une compensation entre tous les élèves.

Il est incontestable que les étudiants qui auraient été soumis à ce système d'étude clinique, — même ceux qui auraient rencontré les services les plus mauvais — seraient devenus médecins. L'examen de doctorat final ne serait plus alors qu'un simple contrôle de peu d'importance.

Il n'en serait plus de même des candidats qui voudraient obtenir un diplôme, sans avoir suivi les règlements imposés par la Faculté. Pour ceux ci, l'examen devrait être rigoureux. Il faudrait les forcer, par exemple, à suivre pendant deux mois certains services d'hôpitaux où ils seraient appelés à diagnostiquer et à prescrire. Seulement, après avoir justifié de leur capacité, ils auraient droit au titre ambitionné pour la délivrance duquel les professeurs seraient très sévères, d'autant plus sévères que le diplôme ne serait plus indispensable pour exercer.

La thèse qui, de nos jours, sert de couronnement aux études, serait purement et simplement supprimée. Toutefois le diplôme ne conférerait à son possesseur que le titre de licencié. Pour obtenir le titre de

docteur, il faudrait, comme pour le docto-  
rat ès-sciences, présenter à la Faculté un  
travail original, une véritable décou-  
verte.

Enfin, un dernier abus à éviter, est ce-  
lui si fréquent aujourd'hui, qui consiste  
dans des professeurs incapables dont les  
cours ne sont pas suivis. Tout professeur  
qui pendant deux ans consécutifs ne réa-  
lisera pas une certaine moyenne d'élè-  
ves, serait déstitué de droit.

Nous ne prétendons pas qu'après avoir  
fait tout ce que nous venons de dire on  
aurait tout fait, mais nous croyons qu'on  
aurait fait beaucoup ; nous avons entendu  
d'ailleurs tracer seulement les grands li-  
néments, indiquer les réformes prin-  
cipales. Le temps, la pratique, feront con-  
naître les réformes secondaires, les modi-  
fications de détail.

On nous accusera peut-être de ne point  
laisser assez à l'initiative de l'élève, de  
trop organiser, de trop réglementer. Nous  
croyons ces accusations mal fondées. La  
réglementation arbitraire qui s'impose  
aux citoyens malgré eux nous paraît, com-  
me à tous, déplorable et funeste. Mais l'or-  
ganisation vraiment démocratique, l'orga-  
nisation faite pour et par les citoyens, l'or-  
ganisation qui ne s'impose pas à nous,  
mais qui nous procure une direction tou-  
tes les fois que nous en ressentons le be-  
soin, cette organisation-là est utile et bien-  
faisante. Non-seulement il ne nous paraît  
pas que les Républiques doivent les repous-  
ser, mais il nous semble au contraire que,  
plus que toute autre, les nations républi-  
caines doivent la rechercher et s'y soumet-  
tre. Qui dit République dit liberté ; mais  
qui dit République dit aussi ordre, écono-  
mie, production du plus grand résultat

avec la moindre dépense possible. Or l'ordre, l'économie, le meilleur emploi de la force, c'est par une organisation méthodique et scientifique, et non par le gaspillage des forces individuelles qu'on l'obtiendra.

Alfred Naquet.



## LE MOUVEMENT DES ÉCOLES

S'il est un devoir pénible à remplir, c'est celui qui consiste à donner un conseil à des hommes mis par le sentiment de la justice, par l'amour du bien et à leur dire : « Votre amour de ce qui est juste et grand vous égare; vous vous trompez ».

Ce devoir, nous l'avons en ce moment vis à vis de la jeunesse des écoles, de cette jeunesse généreuse à laquelle nous appartenons toujours par le cœur, bien que nous ayons le malheur de ne plus lui appartenir par l'âge. Nous le remplirons jusqu'au bout. Du reste, les étudiants ne sont pas seulement passionnés pour la justice; ils sont également passionnés pour la vérité, et c'est là ce qui rend notre tâche moins pénible.

Tant que l'Ecole de médecine s'est insurgée moralement contre ce qui lui a paru une violation de la justice; tant qu'elle a protesté indirectement contre un acte que je n'ai pas le droit de qualifier, tous les hommes d'intelligence et de cœur ont été avec elle.

Mais tout en continuant à approuver ses intentions, nous nous voyons forcés de déapprouver ses actes lorsqu'elle vote la fermeture de l'Ecole de médecine, lorsqu'elle demande que l'enseignement su-

périeur soit désormais abandonné à l'initiative individuelle, et que la société se borne à délivrer des diplômes.

Les étudiants n'ont point été les seuls à poursuivre ce but que nous croyons nuisible. Un groupe de professeurs libres, de journalistes, entraînés pour la plupart par des intentions pures et droites, se sont réunis et ont nommé un comité en vue de créer une Université libre destinée à écraser l'Université de l'Etat.

---

Etudiants et professeurs sont, nous le craignons, victimes d'un mot, d'un mot qui électrise, d'un mot qui entraîne, mais d'un mot qu'il faut comprendre, *la liberté*.

L'homme a des instincts, des facultés de nature très diverse. Il est individu et il est groupe. La liberté ne consiste pas à supprimer l'un ou l'autre de ces deux côtés de sa nature; elle consiste à leur donner à tous deux un complet développement.

La liberté ne consiste pas à faire prédominer l'initiative privée sur l'initiative sociale, ni à faire prédominer l'initiative sociale sur l'initiative privée: elle consiste à laisser faire par le groupe ce que le groupe fait mieux que l'individu, à abandonner à l'individu ce que l'individu fait mieux que le groupe.

L'instruction publique nous paraît être dans ce dernier cas; comme instruction primaire, elle nous semble du ressort de la commune; comme instruction secondaire, du ressort du département ou de la nation; comme instruction supérieure, du ressort de la nation.

Vouloir abandonner cette grande fonction à l'initiative privée; vouloir lui appliquer la trop fameuse doctrine économique:

*Laissez faire, laissez passer,*

c'est tendre à abaisser le niveau des études et à arrêter l'essor de l'intelligence.

Nous avons déjà fait valoir quelques-unes des raisons qui militent en faveur de l'instruction nationale, au point de vue de l'enseignement supérieur en général et de l'enseignement de la médecine en particulier.

Nous nous bornerons aujourd'hui à discuter le projet des étudiants. Ce projet, nous l'avons dit, doit se résumer en ces mots :

*Plus de cours officiels. — Des cours libres. — Des examens nationaux.*

Cela est-il possible? Cela répond-il au but que l'on poursuit?

B'abord, pourquoi des examens nationaux? Ils seront ou impossibles ou illusoires: impossibles si l'Etat persiste à combattre votre tentative, car alors tous vos élèves

seront refusés; illusoires si l'Etat se soumet.

Comment cela?

Les examens n'ont rien d'absolu. On ne peut pas refuser 99, ni 95, ni même 90 élèves sur 100. Il s'établit toujours un certain rapport entre le niveau des examens et le niveau des études, et si, dans le rapport, l'un des termes s'abaisse, par une loi fatale, l'autre s'abaisse en même temps. Tous les professeurs savent cela.

L'industrie privée, d'autre part, n'est point apte à remplir les fonctions qui se liquident toujours en déficit. Les fonctions qui exigent des sacrifices, qui ne visent qu'à la qualité du produit, la nation seule peut les remplir sous forme de services publics. Dès qu'on les livre à l'initiative privée, elles tombent dans le négoce et l'industrialisme.

Comment en serait-il autrement? Les étudiants ne sont ni meilleurs ni pires que

le reste de la nation : l'homme aime rarement le travail pour lui-même; aussi la plupart des élèves recherchent surtout des diplômes, des titres qui puissent leur donner une position. Pour les accéder, ils ne vont pas toujours chez les professeurs qui font des cours longs et sérieux ; ils vont souvent chez ceux qui organisent des fabriques. L'un des champions du mouvement actuel, M. Rambaud, me disait l'autre jour qu'il avait vu le nombre de ses élèves diminuer, puis se réduire presque à zéro, quand il avait cherché à relever son enseignement.

N'avons-nous pas devant les yeux de grands exemples ? Dans l'ordre de l'enseignement secondaire, la loi de 1850 a à peu près réalisé ce que l'on demande aujourd'hui pour l'enseignement supérieur. Quel en a été le résultat ? des fabriques et toujours des fabriques. En un an ou en dix-huit mois, on fait un bachelier ; mais ce bachelier ne connaît ni sa langue, ni l'histoire de son pays, encore moins les langues étrangères et les langues anciennes.

Veut-on d'autres preuves ? Que l'on aille en Amérique. Là, on a réalisé sur la plus vaste échelle la liberté de l'enseignement, et l'on a abouti... à la suppression de la science. On y enseigne la pratique, l'empirisme... ; mais la science, ce qui fait le médecin, ce qui fait l'homme, ce qui élève les sociétés, n'en demandez pas aux universités américaines ; c'est pour elles du luxe, du superflu.

Les Universités privées doivent être condamnées à un autre point de vue encore. Que les aristocraties les acceptent, c'est naturel ; les aristocraties n'ont pas besoin d'autre chose. Mais l'idéal de l'aristocratie ne peut être celui des Républiques démocratiques. Il est un principe supérieur, principe proclamé en 1789 et que toutes

nos révoltes ont confirmé. Ce principe peut être résumé ainsi :

*Plus de priviléges!*

Non, plus de priviléges, ni de naissance ni de fortune! non, plus d'aristocratie d'aucune espèce. Justice, égalité.

Toutes les fonctions, si hautes qu'elles paraissent, doivent être accessibles à tous, sans autre obstacle que ceux qui résultent du concours des intelligences et du travail.

Conséquence : instruction gratuite à tous les degrés et obligatoire au premier degré.

La gratuité, l'aurez-vous avec les Universités privées? non. Vous ne le pouvez pas, car les professeurs doivent vivre, car les laboratoires doivent être entretenus; et ces conditions ne peuvent être remplies que si les élèves payent une cotisation, si mince qu'elle soit.

Enfin la nation ne peut pas se désinterresser de ce qui s'enseigne dans ses écoles. Elle doit laisser à tous le droit absolu d'émouvoir ses idées sous forme de livres, d'articles de journaux, de conférences ou de cours; mais il faut qu'elle se réserve des écoles à elle pour y enseigner tout ce qui fait le fonds de connaissances acquises, pour faire participer tous les citoyens à ce patrimoine commun que nul ne peut s'approprier, qui ne peut devenir l'objet ni d'une concurrence ni d'un monopole; qui ne peut être, qui ne doit être qu'un service public dirigé par tous en vue de l'intérêt de tous.

Tout ce que nous venons de dire s'applique à l'enseignement supérieur en général. Mais pour l'enseignement de la médecine en particulier, la nécessité des écoles publiques est plus grande encore. Ici il faut des cours; mais il faut aussi des cliniques et des salles de dissection.

Avec la bonne volonté de l'Etat, on

pourrait avoir dans l'enseignement privé des cadavres pour les salles de dissection et même des cliniques sur le modèle des cliniques d'aujourd'hui. Cela ne suffit pas.

Nous avons déjà dit qu'il est urgent, nécessaire d'ériger en clinique tous les services des hôpitaux et d'y distribuer les élèves de manière à ce que jamais il n'y en ait plus de dix dans un seul et même service (1).

Qui fera cette distribution quand les élèves appartiendront à des Universités privées ?

Alors, comme aujourd'hui, on aura quelques cliniques suivies et la masse des hôpitaux déserts, c'est-à-dire une extrême fatigue pour les malades et l'impossibilité d'apprendre pour les étudiants.

---

En résumé, enseignement mauvais, dénué de tout côté élevé, transcendant, esprit scientifique abaissé ; impossibilité de la gratuité : telle est la conséquence logique et nécessaire de l'adoption du *laissez faire, laissez passer* dans l'ordre de l'instruction publique.

Je passais un argument et des meilleurs. Je ne sais plus quel journaliste écrivait il y a quelques années :

« Voulez-vous ne jamais vous tromper en politique ? faites toujours le contraire de ce que demandent vos ennemis. »

Or, qui a le plus fortement élevé la voix en faveur de la destruction de nos Universités ? Qui a le plus fortement iavoqué la liberté — invocation dérisoire dans certaines bouches ? Qui a pétitionné au sénat ? Les catholiques.

Par l'application de la règle de conduite que je rappelais plus haut : puisque les catholiques veulent la suppression des écoles nationales, je n'en veux pas.

Les catholiques sont mieux organisés que nous, parce que depuis des siècles ils

ont eu les moyens de s'organiser que nous n'avons pas eus; ils ont l'argent qui est le nerf de l'enseignement comme le nerf de la guerre, et que nous n'avons pas.

Enfin, ils ont un dogme qui rallie toutes les intelligences; ils obéissent passivement.

Nous, nous n'avons pas de dogme, nous n'obéissons qu'à notre raison et à notre conscience. De là le progrès intellectuel et moral, mais de là aussi, à un moment donné et dans des conditions défavorables, l'impossibilité de lutter contre le catholicisme en organisation.

L'abandon de l'enseignement officiel, ce serait la victoire du jésuitisme. Or, je n'hésite pas à le déclarer hautement, je préfère encore l'enseignement actuel tel qu'il est. Il a laissé se faire la jeunesse républicaine des écoles; quant à l'autre, si nous voulions savoir ce qu'il ferait, nous n'aurions qu'à voir ce qu'il a fait de l'Ecole polytechnique.

Il est temps que tous les républicains, que tous les socialistes se ravisent. Il faut que les organes démocratiques signalent l'erreur. Il faut que le mouvement change de face. Il faut lutter contre une Faculté arriérée qui répugne aux perfectionnements; mais il ne faut pas prêcher que la nation doit se désintéresser de la grande question de l'instruction publique; il ne faut pas travailler au triomphe de nos adversaires.

Que les étudiants, enfin, n'oublient pas que nous vivons sous l'empire, c'est-à-dire à une époque où les mots semblent avoir changé de sens, où liberté signifie oppression, où égalité signifie privilége, où justice signifie impunité des grands, écrasement des petits, où souveraineté du peuple signifie dictature d'un seul.

L'enseignement libre serait quelque chose comme l'empire libéral; si jamais l'initiative privée pouvait se substituer à

l'action de l'Etat dans l'enseignement, ce ne serait certainement pas sous le régime d'hypocrisie et de mensonge au milieu duquel nous vivons.

Continuons donc à réclamer nos droits; protestons contre les outrages que l'on fait à la conscience humaine; mais regardons à qui peuvent profiter nos actes. Soyons indignés, mais soyons politiques; luttons, mais ne luttons pas en faveur de nos éternels ennemis.

Alfred Naquet.